

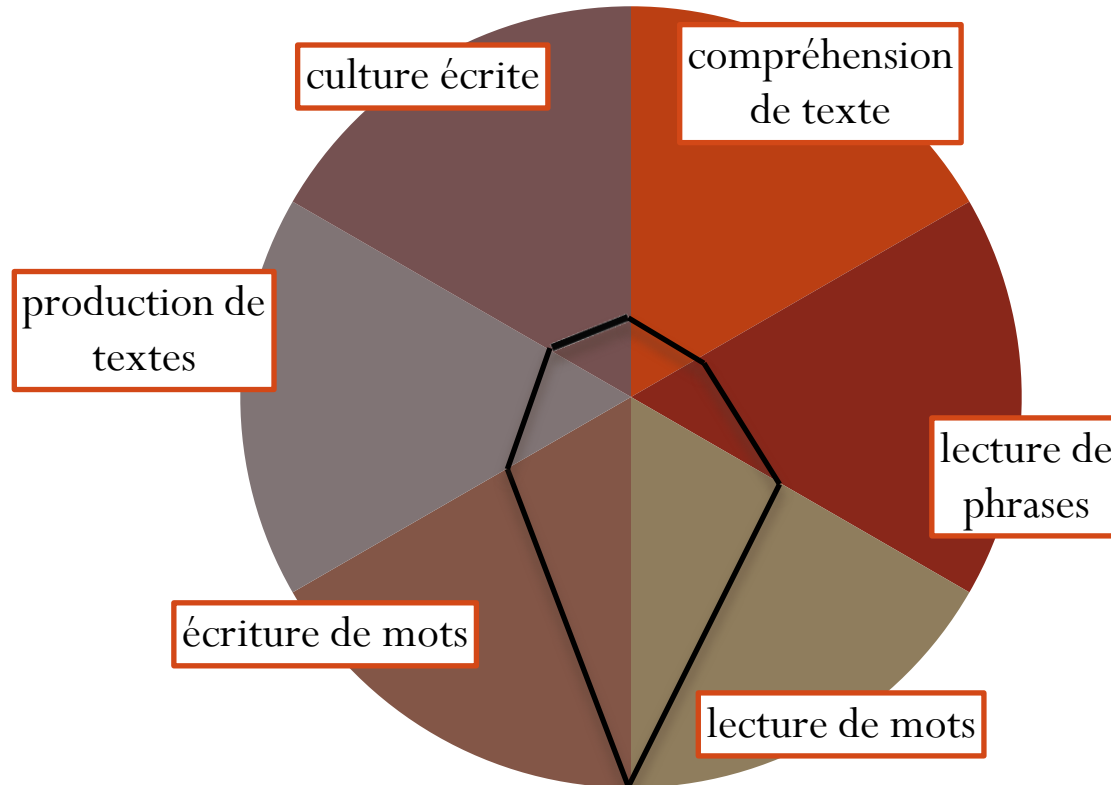
Apprendre à lire

Permettre à chaque élève de savoir lire, dire et écrire

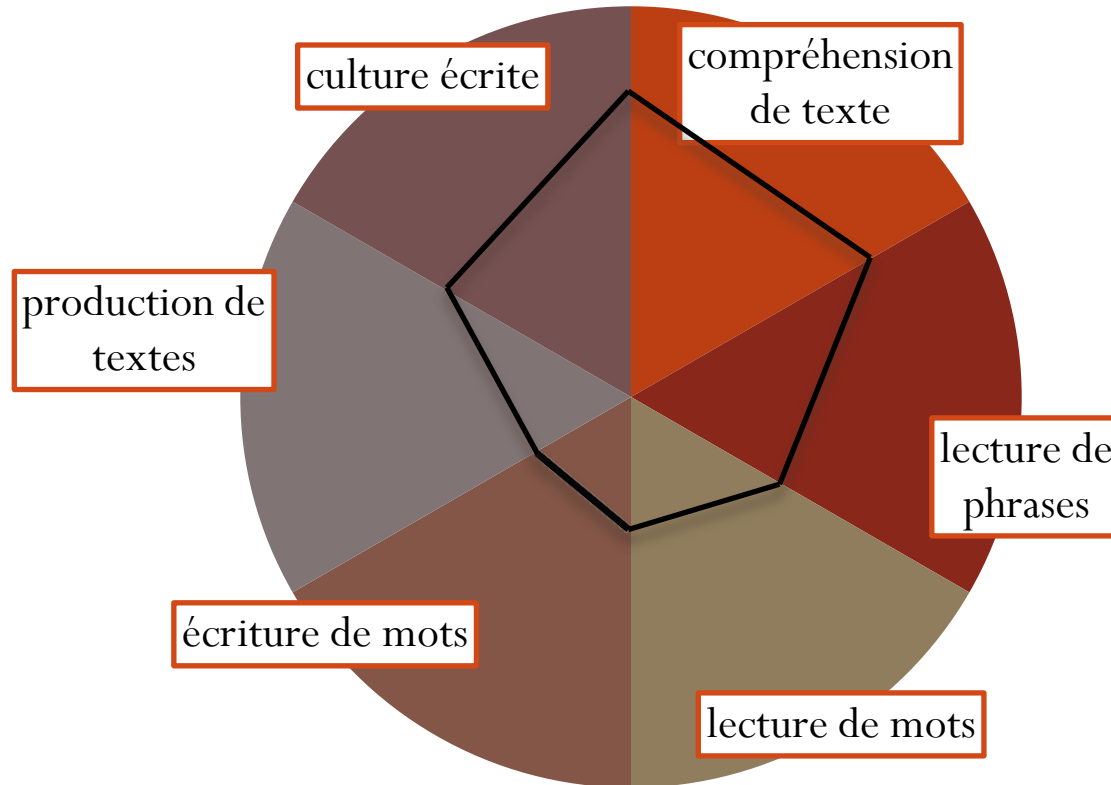
Prévenir l'illettrisme, c'est garantir à chaque élève la maîtrise des automatismes de la lecture, c'est transmettre le goût de la lecture aux enfants. C'est aussi leur assurer l'accès aux livres.

Éduscol

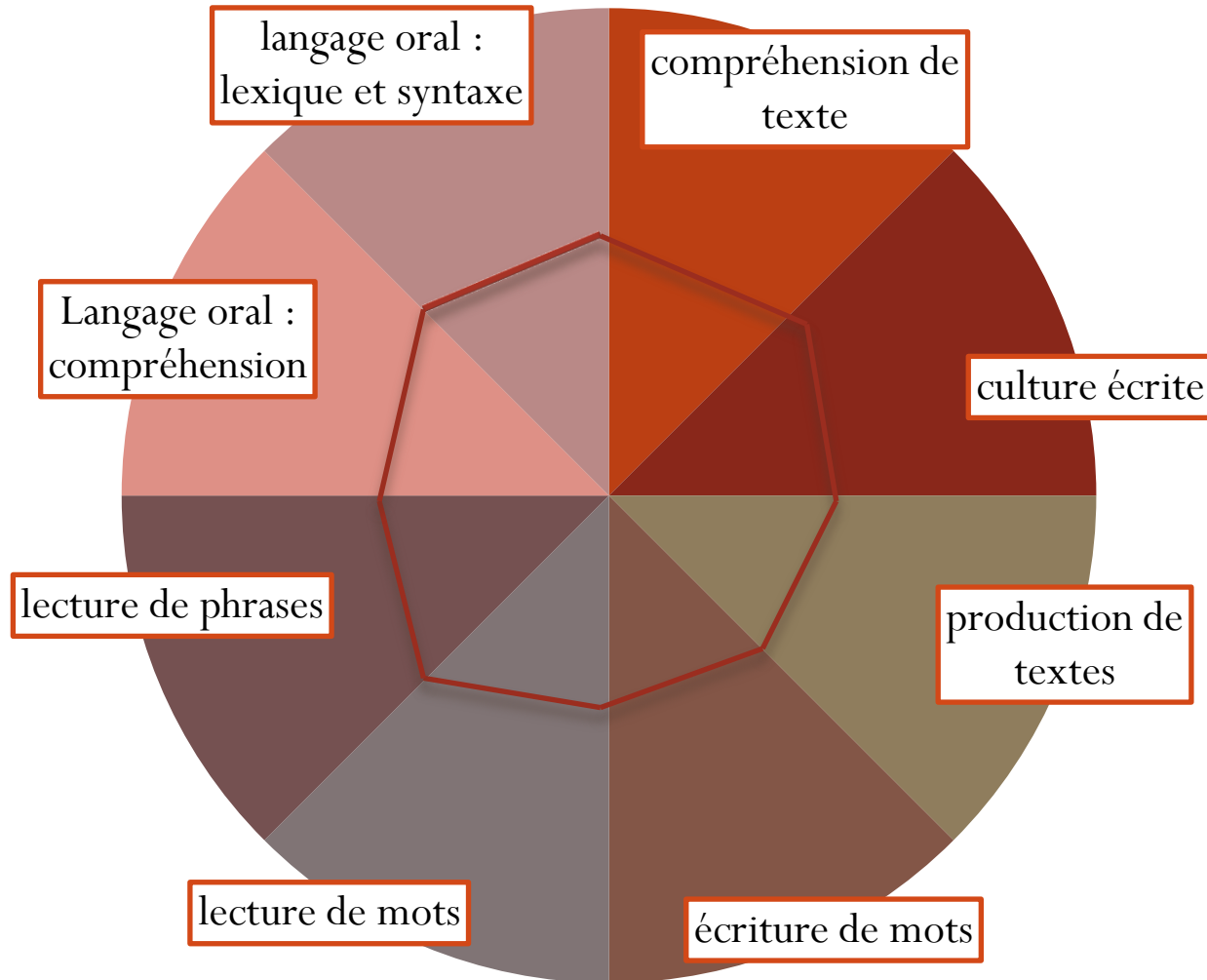
Différentes composantes de la lecture dans les années 1960



Différentes composantes de la lecture dans les années 1970



Différentes composantes de la lecture dans une répartition équilibrée



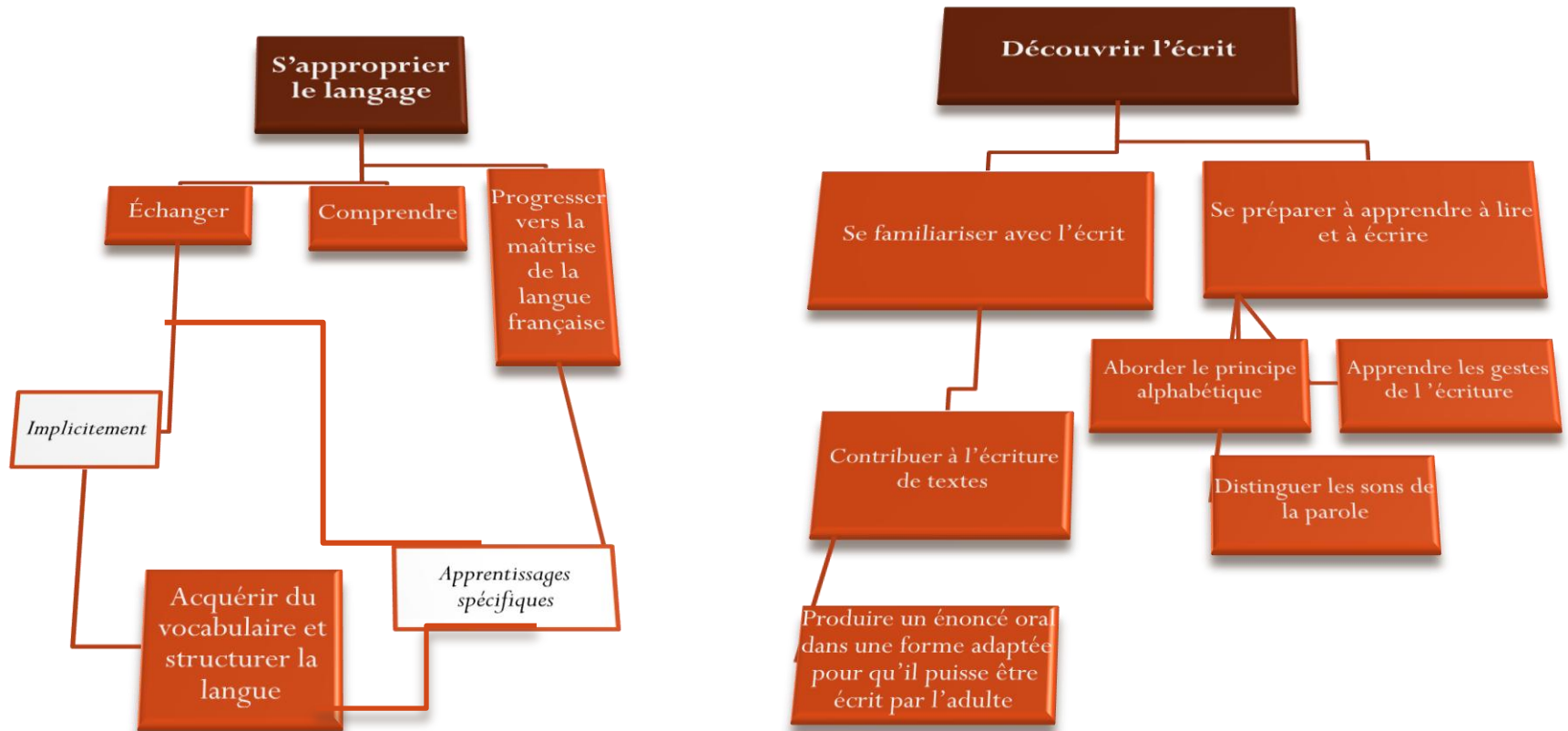
En maternelle

Les trois grands objectifs de l'acquisition du langage oral :

- la capacité à échanger et à s'exprimer,
- la compréhension,
- la maîtrise progressive des composants clés de la langue que sont le lexique et la syntaxe.

.

Les programmes de l'école maternelle



PARLER – LIRE - ECRIRE

À l'école élémentaire

La maîtrise de la langue française est la première compétence du socle commun. C'est aussi le premier objectif de l'école élémentaire.

LES GRILLES DE RÉFÉRENCES - PALIER 1

COMPÉTENCE 1 - LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dire

- ❖ S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié
- ❖ Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de communication
- ❖ Dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts

LES GRILLES DE RÉFÉRENCES - PALIER 1

COMPÉTENCE 1 - LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Lire

- ❖ Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus
- ❖ Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de littérature de jeunesse adaptés à son âge
- ❖ Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple
- ❖ Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court
- ❖ Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions.

LES GRILLES DE RÉFÉRENCES - PALIER 1

COMPÉTENCE 1 - LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ecrire

- ❖ Copier un texte court (par mots entiers ou groupes de mots) sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée
- ❖ Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court
- ❖ Écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes

L'apprentissage de la syntaxe

- se fait dans les différents domaines d'activités. La phrase nécessite un apprentissage spécifique qui passe avant tout par **le langage modélisant de l'enseignant**, mais également par d'autres dispositifs et outils :
- les textes lus ou mémorisés,
- les questions ouvertes de l'enseignant,
- la sollicitation de points de vue,
- l'émission d'hypothèses sur la langue notamment au travers de la dictée à l'adulte.

L'apprentissage du lexique

- s'inscrit, lui aussi, dans le cadre de toutes les activités, par la **compréhension** et l'utilisation du **vocabulaire** rencontré en situation. Lexique, expérience et connaissance du monde sont liés. La richesse lexicale est un bagage essentiel à l'entrée dans la lecture car elle est indispensable à la compréhension. Elle permet également de soutenir l'activité de mémorisation. Outre les rencontres des mots en situation, l'apprentissage du lexique nécessite des activités de **catégorisation** et des **mises en réseau** (champ lexical, antonymie, synonymie, polysémie...).

Le langage oral à l'école : deux formes à distinguer :

- **langage d'évocation** : *« Les enfants apprennent à échanger, d'abord par l'intermédiaire de l'adulte, dans des situations qui les concernent directement. »*
Cf. les programmes relatifs à l'école maternelle en matière d'oral, les jeunes enfants parlent d'abord en situation, c'est-à-dire en accompagnement de ce qu'ils vivent.
 - ➔ un langage factuel, assez limité puisqu'une partie du sens, portée par la situation elle-même, échappe au discours sans dommage pour la compréhension. :
 - *« Tu as vu celui-là, comme il va vite ! » ; On parle de « connivence » pour qualifier ce contexte par opposition à la distance qui caractérise le langage produit a posteriori si l'on veut évoquer ce qui a été vécu, « hors situation ».*
- ➔ Rappporter la même scène suppose alors de camper le décor, de préciser les protagonistes, de raconter ce qui s'est passé, voire de commenter. Le langage, appelé ici « langage d'évocation », est précis et structuré, sinon il ne sera pas compris ; il s'apparente au langage écrit en tant que forme décontextualisée comme l'est l'écrit.

Il peut ne pas avoir absolument toutes les marques de l'écrit (termes de la négation, reprise du sujet mais il en a des caractéristiques essentielles :

- **explicitation lexicale** requise pour la compréhension du fait de la décontextualisation (De qui, de quoi parle-t-on ?),
- **structuration** qui traduit les relations chronologiques, spatiales et logiques (Que se passait-il ? Quand, où, comment, pourquoi ?).
- C'est cette forme de l'oral qui est visée par les programmes quand ils indiquent : « *Ils [les enfants] apprennent peu à peu à communiquer sur des réalités de moins en moins immédiates : ils rendent compte de ce qu'ils ont observé ou vécu, ils évoquent des événements à venir, racontent des histoires [...]* »

Prévenir les difficultés d'apprentissage

S'intéresser à l'activité
intellectuelle des élèves

Compétences en fin de GS

- L'apprentissage de la lecture est au cœur du travail du cycle 2. pour développer les compétences et conduire l'élève de GS à :
- comprendre les enjeux de la lecture,
- entendre et discriminer les réalités sonores de la langue,
- saisir les mécanismes de la combinatoire,
- reconnaître et intégrer dans des phrases des mots simples.

Les compétences visées en fin de GS

constituent les fondements sur lesquels le maître de CP travaille.

Les compétences à construire, regroupées en 5 ensembles :

Comprendre

Établir des correspondances entre l'oral et l'écrit

Identifier des composantes sonores du langage

Ecrire

Dire, redire, raconter

	Établir des correspondances entre l'oral et l'écrit	Identifier des composantes sonores du langage	Ecrire	Dire, redire, raconter
		<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut-il proposer une écriture alphabétique, phonétiquement plausible, pour un mot simple (régulier) en empruntant des éléments au répertoire des mots connus ? – 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève est-il capable de décrire un objet ou une image, de rapporter un événement vécu de manière à être compris d'un tiers qui n'en a pas connaissance ? – Fiche D1.

Comprendre

- manifester qu'il comprend une «histoire» lue par le Maître.
 - Fiche A1.
- se représenter l'acte de lire.
 - Connaître les usages de quelques supports de l'écrit ?
 - Fiche A2.
- • comprendre les consignes de la classe, le vocabulaire technique utilisé en classe à propos des textes (début et fin du livre, haut et bas de la page, phrase, mot, lettre, majuscule, point, ligne, etc.). Utiliser ces termes à bon escient.
 - Fiche A3.

Établir des
correspondances
entre l'oral et l'écrit

- **Pouvoir situer les mots d'une phrase écrite après lecture par l'adulte.**
 - Fiche B1.
- **Etre sensible à des similitudes entre deux mots à l'écrit et à l'oral. Les mettre en relation : (Exemple : « di » dans lundi et dimanche.)**
 - Fiche B2.
- **Reconnaître quelques mots (prénoms, mots outils, etc.) parmi ceux qui ont été beaucoup «fréquentés» antérieurement.**
 - Fiche B3.

**Identifier des
composantes
sonores du
langage**

- Etre capable de réaliser diverses manipulations syllabiques (segmenter, dénombrer, permuter, substituer, etc.)
 - Fiche C1.
- Manifester, dans des jeux ou exercices, une « sensibilité phonologique » (production de rimes ou assonances, détection d'intrus dans une liste de mots qui ont un son en commun, etc.)
 - Fiche C2.